

ABONNEMENTS.

Un mois. 4 fr.
Trois mois. 11
Par la poste. 15
En No. 20
Les abonnements commencent
à toutes les époques.

LE POLITIQUE,

JOURNAL DE LIÈGE.

ANNONCES

20 centimes par ligne.

ON s'ABONNE
au bureau du journal, rue
du Pot-d'Or, N° 622, et chez
Messieurs les Directeurs des
Postes.



ALLEMAGNE

On écrit de Vienne, 24 octobre :
On apprend de Parme que S. M. l'archiduchesse Marie-Louise est très-sérieusement malade.
Les grandes manœuvres d'automne d'une partie des troupes autrichiennes en garnison en Italie sont terminées. Ce spectacle militaire avait attiré une foule d'étrangers et plusieurs personnages de haut rang, tels que les ducs de Modène, de Bordeaux et de Cambridge.
— On écrit de Rome, le 17 octobre :
Une messe solennelle que les chrétiens voulaient faire célébrer la semaine dernière dans leur église pour retour de la paix a produit quelque sensation dans notre ville. On ne leur a point permis de célébrer par un *Te Deum* la victoire remportée sur don Carlos.
— On écrit de Florence, le 21 octobre :
Un journal de cette ville annonce que l'infant don Sébastien est arrivé ici le 18 au soir, venant de Laques, et qu'il est descendu à l'Hôtel de l'Arno.
— On écrit de Pise, le 16 octobre :
Le congrès scientifique a terminé hier ses séances. Avant de se dissoudre, il a reçu une communication du gouvernement piémontais, portant que le roi Charles-Albert donnait son approbation pour que la réunion des savants Italiens eût lieu l'année prochaine à Turin, comme le congrès l'avait résolu d'après la proposition du prince de Musignano (Charles-Bonaparte). On se réunira en 1841 à Florence.
— On écrit de Rome, le 22 octobre :
La nouvelle déportation de Mgr. l'archevêque de Posen a fait beaucoup de sensation. Il y aura dans le mois prochain un consistoire extraordinaire où il sera probablement question ainsi que de beaucoup d'autres affaires concernant l'église.
La duchesse de Berry qui était allée passer quelques jours à Frascati, chez la reine douairière de Sardaigne, a été reçue hier en audience solennelle par sa sainteté avec les honneurs dus à son rang.
— On écrit de Milan, le 21 octobre :
« La clémence de l'empereur envers plusieurs individus du royaume de Lombardie, exilés pour délit politique, s'est manifestée de nouveau. Il a été accordé à bon nombre d'entr'eux, qui depuis longtemps séjournaient à l'étranger, de rentrer dans leur patrie. Par de semblables actes, le gouvernement ne peut manquer de se concilier l'affection et l'estime générales. »
— On procédera incessamment aux travaux du chemin de fer entre Milan et Venise.
— Une lettre d'Alexandrie du 18 octobre annonce que Méhémet-Ali a consenti à mettre à la disposition des Anglais pour Malte un navire, afin que les nouvelles des Indes fussent distribuées plus tôt.
M. Waghous doit se rendre à Vienne.

ANGLETERRE. — Londres, 31 octobre.

On a reçu des nouvelles de Canton en date du 28 juin. Les mésintelligence entre notre gouvernement et les autorités chinoises n'avaient pas cessé. Il avait paru deux édits dont l'un défendait aux navires chinois de trafiquer entre les bâtimens étrangers au-dehors, sous peine de mort, et l'autre ordonne à tous navires quelconques d'entrer dans le port dans les cinq jours, ou de quitter la côte; il en est résulté que le capitaine Elliot a déclaré formellement qu'il réclamerait contre les autorités de Canton.
Pendant que cet état de choses durera, le commerce sera repris par des maisons américaines qui ont fait des arrangements pour porter le thé jusqu'à Hong-Kong pour compte anglais, et il paraît que cela aura lieu, car le capitaine du *Splendid* offre de transporter des marchandises jusqu'à Whampoa à raison de 12 dollars par balles pour le coton et de 50 cents par pied cube pour les autres objets.

Feuilleton.

THÉÂTRE. — REVUE DE LA SEMAINE.

Nous avons entendu souvent nos confrères se plaindre de ce qu'à parfois de dur, le métier de feuilletoniste; ces plaintes sont justes lorsque l'on n'a que du blâme à déverser sur une administration. Il est pénible, en effet, d'être forcé de revenir toujours sur la même chose, de se plaindre toujours de la marche des ouvrages, du défaut de nouveautés, alors que l'on désierait n'avoir que des éloges à décerner. Heureusement, pour nous, notre tâche sera des plus agréables cette semaine, car nous n'avons que des félicitations à adresser à la direction, sur l'impressionnement qu'elle met à nous rendre des nouveautés : l'affiche de jeudi annonçait pompeusement la 1re. représentation (*abonnement couronné*) de : *Les Rendez vous Bourgeois*, cette pièce, que les directeurs précédents avaient le mauvais goût de ne nous donner qu'au carnaval) a fait sa seconde apparition sur notre Royal Théâtre au grand plaisir du public qui a applaudi pendant toute la durée de cette belle œuvre.
On avait donné avant cela, *Un Duel sous Richelieu* : cette représentation peut compter tout au plus pour une répétition; à part M. Lafitte et Mde. Damoreau, les acteurs ne connaissent pas leurs rôles, ils avaient même l'air de ne pas savoir par quelle porte ils devaient entrer ou sortir. M. Biache a été dans le rôle de Chevresse ce qu'il est toujours, c'est-à-dire, larmoyant et amoyeux. Le vif et spirituel abbé de Gondy a dû être bien étonné de se voir représenté par ce pauvre M. Albin. Mde. Damoreau a dit avec une dignité pleine de naturel et de vérité le beau rôle de Marie, elle s'est abstenue de ces cris, de ces contorsions effrayantes, auxquelles se livrent souvent les 1ers rôles, elle a plutôt pénétré par le défaut contraire, surtout au 2e. acte. M. Lafitte nous a fait regretter encore de ne pas le voir plus souvent dans le drame et la comédie.
Je m'aperçois que j'ai à peu près commencé ma revue par la fin, mais aussi, j'avais une si grande envie d'annoncer la fameuse représentation de jeudi, maintenant que j'en ai le cœur net, revenons sur nos pas.
Dimanche, à la 3e. représentation du *Brasseur de Preston* a heureusement ressemblé à ses deux aînées, c'est-à-dire que l'exécution a été bonne. Décidément c'est un succès, et cet ouvrage donné à quelques jours d'intervalle, fera encore plusieurs fois plaisir.
M. Bernadet a subi sa 5e. épreuve dans le rôle de Max du *Châlet*, ainsi que nous l'avions prévu, il a réussi. La manière dont il a chanté nous a confirmé dans notre opinion; notre fr. basse est bon musicien, il ne sera jamais embarrassé pour chanter sa partie, mais il ne brillera jamais par ses

FRANCE. — Paris, le 2 NOVEMBRE.

On annonce que jeudi soir, à près de onze heures, au moment où le roi revenait de Fontainebleau à Saint-Cloud, la roue de devant de sa voiture s'est brisée sur les boulevards, près de la rue de Sévres. Cet accident n'a eu heureusement aucun résultat fâcheux. Le roi est remonté aussitôt dans la voiture de suite, et a continué sa route. Il est arrivé à St-Cloud à onze heures et demie.
(Courr. Français.)
— La reconnaissance de la Nouvelle-Zélande est aujourd'hui une mesure arrêtée. Elle a été, dit-on, décidée dans le dernier conseil.
Une difficulté se présente encore. On ne sait pas de qui accrédi- ter le consul qu'on devra y envoyer. Sera-ce près du baron Thierry, roi sous le nom de Charles 1er? Sera-ce près de la confédération des chefs, à la tête de laquelle est le fameux Pomaré? L'indécision est grande à cet égard et peut occasionner un retard fort préjudiciable aux intérêts français. (La Presse.)
— Le conseil-général de la Seine, adoptant la proposition de M. Horace Say, a émis le vœu formel d'une réduction dans les droits qui frappent les bestiaux étrangers. M. Say demandait que le tarif fût fixé à sept centimes par kilogramme : le conseil, sans entrer dans l'appréciation du chiffre du dégrèvement, s'est borné à déclarer que la diminution devait être considérable. Il est à regretter seulement que le conseil n'ait pas cru devoir insister en même temps pour la réduction des droits d'octroi. Les taxes qui pèsent sur les objets de grande consommation ne sont jamais plus impolitiques et plus oppressives, que lorsqu'elles atteignent le pain, la viande, le vin ou le combustible, c'est-à-dire les aliments et les choses de première nécessité.
— On lit ce soir dans le journal ministériel :
« Le 24 de ce mois, vers sept heures du soir, un attroupe- ment, en grande partie composé de femmes et d'enfants, s'est formé à Dol (Ille-et-Vilaine), pour empêcher le départ d'une voiture de grains chargée pour St.-Malo. La charrette a été arrêtée et reconduite à la halle. D'autres désordres ont eu lieu dans la soirée; des gendarmes et des gardes nationaux ont reçu des coups de pierre, et les mutins ont fait violemment des perquisi- tions dans les maisons de plusieurs habitans soupçonnés de garder du grain chez eux. Des forces ont été aussitôt dirigées sur Dol de St.-Malo et de Rennes. Le préfet du département s'est rendu lui-même sur les lieux avec le premier avocat-général près la cour royale de Rennes. M. le procureur du roi de St.-Malo s'y était rendu de son côté. Dans les journées du 25 et du 26, quarante-cinq arrestations ont été faites. Les personnes arrêtées ont été dirigées sur St.-Malo. L'ordre a été complètement rétabli dès la matinée du 25, et les convois de grains sont partis le même jour pour leur destination. Par arrêté du préfet, la garde nationale de Dol a été suspendue; 18 gardes nationaux et sept officiers seulement avaient répondu à l'appel dans la soirée de l'événement. »
— La *Revue des Deux Mondes* dit que le bruit se répand que M. le général Schneider se prépare à quitter le portefeuille de la guerre.
— L'académie française a décidé que l'élection du successeur de M. Michaud serait ajournée au mois de décembre prochain.

DÉCOUVERTE D'UN NOUVEAU COMLOT.
Les sociétés secrètes n'ont pas donné leur démission; elles travaillent à leur œuvre de destruction; aucune défaite ne les décourage, aucune répression ne les effraie. Tandis que le pays, ébranlé par tant de secousses morales et matérielles, s'efforce de rentrer dans les voies de l'ordre, les passions anarchiques remuent le sol encore mal affermi. Si l'autorité cessait de veiller un seul instant à la sécurité publique, la France verrait se re- nouveau- ler les scènes sanglantes des dernières années. Peut-on en douter quand on voit les terribles leçons de juin, d'avril et de mai pe dues pour le factieux! Malgré tant d'échecs, ils conti- nuent leurs tentatives; ils préparent des armes pour de nou- veaux coups de main. C'est en présence de cette désolante obsti-

nation qu'on sent le besoin d'un pouvoir énergique, d'un gou- vernement puissant par l'influence autant que par la force.

Le *Moniteur Parisien* rend compte en ces termes des nouvelles découvertes de la police :
Depuis quelque temps l'autorité était informée que des indi- vidus, ayant appartenu aux anciennes sociétés secrètes, se réunissaient assez fréquemment; et, par suite de la surveillance à laquelle ces indications donnaient lieu, elle acquit la certitude que ces mêmes individus s'occupaient de fabrication de poudre, de confection de cartouches et de fonte de balles. Elle apprit même que plusieurs d'entre eux avaient fabriqué différens ap- pareils dans le genre des bombes d'artifice et contenant des bal- les et de la poudre.
Des mandats d'amener furent décernés contre les auteurs de ces machinations, et des perquisitions furent ordonnées dans les divers endroits signalés comme servant à la fabrication des objets indiqués ci-dessus. Ces perquisitions ont été effectuées hier et le résultat a justifié pleinement cette mesure.
Dans une chambre, rue des Lombards, 22, on a saisi une malle contenant quatre-vingt-quinze paquets de poudre, d'un demi-kilogramme chacun, plus de douze livres de poudre en un seul paquet et plusieurs ustensiles propres à la fabrication de la poudre et des cartouches. Dans cette chambre se trouvaient trois individus qui ont été arrêtés.
Dans une maison, rue du Faubourg-Montmartre, 50, on a trouvé un ballot renfermant vingt bombes ou projectiles en toile goudronnée et fortement ficelée. Chacune d'elles contenait un demi kilogramme de poudre dans une première enveloppe en- tourée d'un grand nombre de balles et biscatens, et formait ainsi un volume du poids total de six à sept livres. Chacun de ces projectiles était en outre armé d'une lance avec meche. Les deux locataires de la pièce où se trouvaient ces bombes ont été arrêtés. L'un et l'autre étaient depuis longtemps l'objet de l'at- tention de l'autorité.
Rue de Reuilly, faubourg St-Antoine, on a saisi vingt cinq livres de poudre et un grand nombre de cartouches; plus, des instrumens propres à la fabrication de la poudre, une recette pour cette fabrication et un certain nombre de pistolets et de fusils.

À Créteil, village à deux lieues de Paris, un particulier, qui fabriquait des meches du genre de celles dont il est parlé plus haut comme adaptées à des bombes, a été arrêté également, ainsi que la belle-sœur de cet individu, demeurant rue St-Jacques. On a trouvé chez cette dernière un grand nombre d'objets servant à faire de la poudre.
D'autres saisies et arrestations analogues ont eu lieu. Le nombre total des personnes arrêtées est de onze. Ces personnes ap- partiennent aux sociétés secrètes.
— M. le juge d'instruction Zangiacomi a procédé de nouveau aujourd'hui à l'interrogatoire des onze individus dont nous an- nonçons ce matin l'arrestation sous prévention de la fabrication de poudre et de détention d'armes de guerre.
Par suite de ces interrogatoires, trois personnes, les sieurs Kraveski (Jean-Baptiste), Langlois (Charles-Etienne), tous deux menuisiers, la femme Françoise Diavant, veuve Marielle, ont été rendus à la liberté.

Les mandats d'amener en vertu desquels avaient eu lieu les arrestations, ont été convertis en mandats de dépôt pour les au- tres, qui sont les nommés :
Mathieu (Joseph), avocat; Boutin (Victor), sans profession; Laurent (Joseph), ouvrier sellier; Voiturier (Jean-Baptiste) ouvrier sellier; Voiturier (Ferdinand), frere du précédent, tail- leur; May (Jean-Joseph); Seigneuret (Nicolas-Auguste), fabri- cant de bonneterie; Boulanger (Antoine-Alexandre), cartonier.

Voici quelques détails sur l'exécution de Peytel, qui a eu lieu à Bourg le 28 de ce mois :
Lundi, à neuf heures du matin, après avoir reçu du greffier de la cour d'assises l'annonce du rejet en grâce, et après avoir pris une tasse de café, Peytel désira voir aussi M. le substitut du procureur du roi; il lui remit quelques papiers, le pria de

fait-il donc qu'arrivé au troisième mois, nous n'ayons pas encore vu la deuxième danseuse Mlle. Soisson?... serait-ce encore là une sinécure?
Vendredi au Théâtre du Gymnase, M. Juillet s'est fait applaudir de nou- veau par sa verve, un jeu plein de naturel, son comique plaisant, dans *l'In- térêt d'un bureau* et dans les *Brodequins de Lise*. Paul Canut a été bon dans le rôle de Victor, et M. Warnier a bien rendu le personnage de Ber- nard; en général cet artiste tient consciencieusement son emploi dans la vaudeville et dans l'opéra.
Le spectacle était complété par une comédie nouvelle, *Vingt six ans*, du théâtre de la Renaissance. La donnée première de cet ouvrage nous parait empruntée à la *Demoiselle majeure*, vaudeville, que nous avons vu l'an- née dernière. En effet il y est question d'une demoiselle de vingt six ans, *pauvre cerise oubliée sur l'arbre* et qui courrait grand risque de mourir telle, si elle n'avait l'adresse de se faire passer momentanément pour veuve. Je me dispenserai de faire une analyse détaillée de cette pièce gaie par des longueurs, dont tout le mérite consiste dans quelques quiproquos fort plaisants et dans quelques situations assez spirituelle- ment amenées. L'exécution de cet ouvrage a laissé à désirer; les rôles n'étaient pas bien sus, aussi le public a-t-il à différentes reprises mani- festé son mécontentement. Avant le lever du rideau, le régisseur est venu réclamer l'indulgence pour M. Biache fort ment entraîné. Je ne vois pas en quoi cette demande était utile, car je ne sache pas qu'un rhume puisse excuser un manque de mémoire. Mme. Millet n'a pas été mauvaise dans son bout de rôle, nous lui demanderions seulement pourquoi elle se *dandinnait* ainsi continuellement sur ses jambes. Emery a peut-être un peu outré le personnage de Dumont; c'est un riche industriel et non un imbécile.
Comme avant tout il faut être juste, nous devons des éloges à l'adminis- tration, pour l'impressionnement qu'elle a mis à suivre nos conseils, en nous rendant *Une Faute* et *Un Duel sous Richelieu*; espérons qu'elle en fera de même pour les *Malheurs d'un Amant heureux*, pour un *Pont neuf* et tant d'autres jolies choses. On dit beaucoup de bien à Bruxelles de l'*Orange*, vaudeville nouveau dans lequel il n'y a que trois personnages, et qui, par conséquent, serait facile à monter; de *L'Ange dans le monde* et le *Diablot à la maison*, comédie en trois actes qui aurait l'avantage de contenir un joli rôle pour Paul Canut, et de Mlle. de Bellise qui vient d'obtenir un grand suc- cès à Anvers. Que l'administration voie s'il n'y aurait pas inconvénient à donner ces ouvrages. Qu'elle ne se repose pas surtout sur le *Brasseur de Preston*, qu'elle se hâte d'amener la *Fiancée du Brigand*; qu'elle ne néglige pas non plus les reprises; il en est bon nombre encore que l'on réverrait avec plaisir. Maintenant que la troupe compte une basse taille, rien ne doit plus s'y op- poser. Mais que l'on n'oublie pas qu'il nous manque toujours une deuxième chanteuse.

BELGIQUE. — Bruxelles, le 3 novembre.

Le roi a reçu à Wiesbaden les ministres de France et d'Angleterre près la diète germanique, M. le baron Deffaudis et M. Abercromby.

M. le vicomte de La Rochefaud a été reçu par le roi. M. Lebeau s'est rendu plusieurs fois à Wiesbaden près de Sa Majesté.

M. le général comte Goblet est arrivé à Wiesbaden le 29 octobre.

Hier a été clôturée l'exposition de tableaux. Le produit de ce dernier jour a été consacré au bénéfice des vieillards de Ste.-Gertrude et de la Société philantropique.

La commission de l'exposition s'est réunie hier à midi, et est restée en délibération jusqu'à cinq heures du soir sans se séparer.

Un agent diplomatique du cabinet de Madrid, a traversé hier Bruxelles, se rendant à La Haye, chargé de la mission de régulariser les rapports rétablis entre les deux cours.

On assure que M. Firmin Rogier, conseiller et premier secrétaire de légation à Paris, va être nommé ministre plénipotentiaire à la cour de Berlin.

D'après un bruit généralement accrédité à Bruxelles, le portefeuille des affaires étrangères serait donné à M. Lebeau.

On compte en Angleterre 259 fourneaux en activité, 14 en non activité; 51 en construction et 85 sont en projet.

Nous apprenons que M. le comte E. d'Outremont, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de S. M. le roi des Belges près de la cour de Toscane, est attendu à Bruxelles.

Le désir si naturel de retourner dans ses foyers et de revoir ses parents et ses amis, après une longue absence, avait également porté un grand nombre de militaires à demander des congés temporaires.

ELECTIONS DE CHENÉE.

MM. Ch. de Libert, G. J. Pirghaye et G. J. Moreau, membres sortans, ont été réélus; G. Gendarme a été nommé en remplacement de M. de Bonhome, démissionnaire.

Elections communales des Avoirs.

MM. Jean-Sébastien Gardedieu, échevin, Jean-Sébastien-Joseph Gardedieu, Henri Gendebien et Bauduin Joseph Delleulle, conseillers sortans, ont été réélus à l'unanimité.

Un agent diplomatique du cabinet de Madrid, a traversé hier Bruxelles, se rendant à La Haye, chargé de la mission de régulariser les rapports rétablis entre les deux cours.

On assure que M. Firmin Rogier, conseiller et premier secrétaire de légation à Paris, va être nommé ministre plénipotentiaire à la cour de Berlin.

D'après un bruit généralement accrédité à Bruxelles, le portefeuille des affaires étrangères serait donné à M. Lebeau.

On compte en Angleterre 259 fourneaux en activité, 14 en non activité; 51 en construction et 85 sont en projet.

Nous apprenons que M. le comte E. d'Outremont, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de S. M. le roi des Belges près de la cour de Toscane, est attendu à Bruxelles.

Le désir si naturel de retourner dans ses foyers et de revoir ses parents et ses amis, après une longue absence, avait également porté un grand nombre de militaires à demander des congés temporaires.

Un agent diplomatique du cabinet de Madrid, a traversé hier Bruxelles, se rendant à La Haye, chargé de la mission de régulariser les rapports rétablis entre les deux cours.

On assure que M. Firmin Rogier, conseiller et premier secrétaire de légation à Paris, va être nommé ministre plénipotentiaire à la cour de Berlin.

D'après un bruit généralement accrédité à Bruxelles, le portefeuille des affaires étrangères serait donné à M. Lebeau.

On compte en Angleterre 259 fourneaux en activité, 14 en non activité; 51 en construction et 85 sont en projet.

Nous apprenons que M. le comte E. d'Outremont, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de S. M. le roi des Belges près de la cour de Toscane, est attendu à Bruxelles.

Le désir si naturel de retourner dans ses foyers et de revoir ses parents et ses amis, après une longue absence, avait également porté un grand nombre de militaires à demander des congés temporaires.

notre commerce et à notre industrie, et laisse sans travail une partie de notre population ouvrière;

Proteste contre toute mesure qui tendrait à ajourner l'exécution des travaux de la section du chemin de fer de Liège à Verviers, et rend le gouvernement responsable des conséquences de la non-exécution de ces travaux.

Fait en séance à Verviers, le 31 octobre 1859. (Signés) Armand Simonis, Jules de Grand'Ry, Gilon-Francotte, L.-F. Hauzeur, G.-J. Laoureux, L. Fréderici père, J.-F.-A. Cornet, H. Peltzer, Joseph Zurstrassen.

Le conseil communal de la ville de Verviers adhère à la présente protestation.

(Signés) C. Warnotte, Ed. Biolley, Pirard-Lejeune, L.-J. Davignon, G.-J. Laoureux, A.-L.-S. Lejeune, L.-F. Hauzeur, H.-J.-J. Kaison, H.-F. Grandjean, P.-J. Legrand, Gilon-Francotte, Armand Simonis, David-Kelleter et J.-H. Vandresse.

En annonçant cette protestation, l'Indépendant fait les réflexions suivantes: « Les auteurs de la protestation se placent en-dehors de la vérité, quand ils disent dans un de ses considérans, que ces prorogations successives autorisent à penser que l'intention du gouvernement est d'ajourner indéfiniment l'exécution de cette partie du rail-way.

Maintenant que les études des sciences commerciales et de la langue allemande sont le but essentiel des jeunes gens qui se vouent à la carrière industrielle, on doit considérer comme une bonne nouvelle celle de la création d'un établissement d'instruction où les capacités du professeur sont un garant des fruits que les élèves recueilleront du temps précieux qu'ils ont à consacrer.

THEATRE ROYAL DE LIEGE. Aujourd'hui lundi 4 novembre, abonnement courant, LES MALHEURS D'UN JOLI GARÇON, vaudeville en un acte.

ANNONCES.

SEIGNE a l'honneur de rappeler à ses élèves et autres amateurs de DANSE, qu'il tient CLASSE le soir à 6 heures, rue Souverain-Pont, n. 582, sa demeure est même rue n. 588, ou M. et Mlle. SEIGNE donnent chez eux et en ville aux Demeiselles Legons de Danse et de Maintien.

Mme. Bage - Meura, MARCHANDE DE MODES, RUE DE LA REGENCE, N. 6.

Eléonore LEFEVRE, RUE DE LA REGENCE, 7.

CRINS NOIRS 1re. qualité à VENDRE à prix avantageux. S'adresser rue du Mouton-Blanc, n. 5.

Passage Lemonnier, N. 52. L'ÉPOUSE JANNÉ-JANSENS

D'ARTICLES DE MODES, SAVOIR:

Turbans, Bêrets, Coiffures de tous genres pour soirées; Bonnets parés, ordinaires et en lingerie; Chapeaux d'étoffes; un grand assortiment de Fleurs en tous genres, Foyettes et Plumes de toutes couleurs; Sacs de Fantaisie, Pélerines modestes, Cols; Manchettes en application sur tulles, broderies de Nancy; Blondes et Dentelles, Rubans pour ceintures et autres; un grand assortiment de Gants pour hommes, Cadots et Dames; idem Gants longs et demi-longs garnis pour bols; un beau choix de Cols de satin noir, Cols de Chemise de tous modèles; Jabots, Manchettes, Chemisettes avec ou sans Jabots pour hommes, Boutons pour Chemises, Broches dorées, Parures en noires, Épingles pour Schalls; Bourlets en Paille garnis et par douzaine, brassellets pour Gants; Eau de Cologne et de Fleurs d'Orangers doubles.

Dépôts d'Odontine de M. Pelletier de Paris, qui conserve la blancheur des dents et les prévient de la carie.

Au même numéro, on Demande des DEMOISELLES sachant bien travailler les MODES.

M^{ME}. RAIKEM-LONHIENNE,

RUE DU PONT-D'ISLE, N. 837, à LIÈGE,

S'EMPRESSE D'ANNONCER

son retour de Paris.

Le long séjour qu'elle a fait dans cette capitale lui a permis de donner tous ses soins aux achats, et de faire un choix distingué de tout ce qui a paru en ÉTOFFES et NOUVEAUTÉS, pour la saison actuelle, et de plus d'obtenir de grands avantages, qui la mettent à même de fixer ses prix au-dessous du cours.

Elle se charge comme de coutume, de la confection de manteaux, Burnous, Châles, etc.; elle s'est procuré à cet effet les modèles les plus nouveaux et les plus distingués.

Son DÉPÔT DE PELLETERIE est de nouveau assorti de tous les articles que la saison et la mode comportent.

RUE VINAIVE D'ILE N° 606—24 NOUVEAU.

M^{ME}. BEAUJEAN-BAYET

A l'honneur d'annoncer

SON RETOUR DE PARIS

AVEC UN CHOIX CONSIDÉRABLE

DE

NOUVEAUTÉS:

Schalls cachemire français longs et carrés, depuis 75 frs. jusques 800 frs., schalls palatins, schalls cabilles, moscovites et tartans; schalls velours, schalls chenille, satin et peluche;

Etoffes pour manteaux, flanelles moscovites, mérinos satinés écossais, velours persans, satin alpaga, satin laine, imperméables, etc.;

Etoffes pour robes, mérinos français unis et façonnés, thibet, stoffs, satins laine, éolienne unies et brochées, mousselines laine et indoux; soieries unies, marcelines, gros de Naples, levantines, satins de Chine, pouz de soie, velours des Indes, reps indiens, satins cuits, velours, etc.; façonnées satins rachelles, satins cachemire, satins d'Orient, satins spolinés, chinés; écossais padichat, pekings, damas, une partie de satins brochés à 5 frs.;

Toilettes pour noces, des plus complètes; Pelletteries, quantité de manchons pour dames et pour enfants, à des prix très-avantageux et jusques dans les plus belles peaux. Grand assortiment d'articles pour deuil en étoffes pour robes, schalls, etc.

Gants pour hommes et pour dames, bas de soie, étoffes pour gilets, cravates unies et façonnées, foulards, sacs, tabliers etc.

Modes en chapeaux, capottes, bonnets, coiffures, turbans, fleurs, panaches, marabouts, oiseaux de paradis; rubans, assortiment de ceintures longues et courtes;

Lingerie et broderies fines de Paris; dentelles blanches et noires, blondes, applications de Bruxelles en écharpes, fichus, volans, bandes pour garniture, etc.;

Elle a rapporté également de Paris des formes nouvelles de manteaux pour dames, paletots, pelisses, schalls, se chargeant, comme précédemment, de la confection de ces objets, dans laquelle elle apporte les plus grands soins.

CATALOGUE

D'UNE BELLE

Collection de livres,

De Jurisprudence, Littérature, Théologie, Sciences et Arts, etc., parmi lesquels ils se trouvent plusieurs manuscrits, dont la VENTE aura lieu à la salle de A. DUVIVIER, rue Velbrack, n. 452, Jeudi 21 Novembre 1859, à 2 heures de relevée, où le catalogue se distribuera à dater du 6.

Dans les commencemens du mois de décembre, une autre belle VENTE de LIVRES, assez considérable, aura lieu au même local.

COURS DE COMMERCE

ET DE

LANGUE ALLEMANDE

D'APRÈS LES MÉTHODES LES PLUS PROGRESSIVES.

M. WIES, professeur de langue allemande, de comptabilité commerciale et de calligraphie au pensionnat de M. FRENAY, ouvrira chez lui, Pied de Pierreuse, n° 12, ancienne maison DEPONTHIERE, le soir, aussitôt qu'il aura réuni au moins dix élèves, UN COURS DE COMMERCE, comprenant la tenue des livres, en parties simple et double, la correspondance commerciale, les changes, etc., et un COURS DE LANGUE ALLEMANDE. Il rectifiera au besoin l'écriture défectueuse des élèves.

Chacun des cours se donnera trois fois par semaine, l'heure sera réglée à la convenance du plus grand nombre des élèves. Le cours de commerce est entièrement fondé sur la pratique, M. Wies ayant été pendant nombre d'années à la tête d'importants établissemens industriels; quant à la langue allemande, on l'apprendra non seulement d'après les meilleurs principes, mais encore par la conversation, chose essentielle et trop négligée jusqu'à ce jour.

Le prix pour les deux cours réunis est de dix francs par mois, et de six francs pour un seul cours.

S'adresser de 2 1/2 à 3 1/2 heures de l'après-dîner, Place St-Jacques, n° 474, ou par écrit à M. WIES, quai de la Batte, n° 1102.

ON DEMANDE UN BON COMPOSITEUR TYPOGRAPHE. S'adresser au bureau de cette feuille.

Vente de Bois.

LE JEUDI 7 NOVEMBRE 1859, à 10 heures du matin,

M^e VARLET, notaire à Soumagne, VENDRA en hausse publique, environ 70 MARCHÉS DE PEUPLIERS DE CANADA et AUTRES ARBRES au nombre desquels se trouvent quatre beaux chênes et plusieurs frênes, croissans dans les propriétés de M. Alex. Dery, situés à Soumagne, en lieu dit Werihet, occupés par les sieurs Ledent et Monseur.

La vente se fera aux pieds des arbres.

Les amateurs sont priés de se réunir chez le fermier Ledent.

VENTE

D'IMMEUBLES.

Le Mercredi 6 Novembre 1859, à 10 heures du matin,

Chez les Dlls. Panchenne, à la Haydt, commune de Warsage, les enfans HUSTIN d'Octegrave, feront vendre publiquement les IMMEUBLES dont le détail suit :

Table with 4 columns: N° D'ORDRE, V. GR., V. P., Description. Contains details of land parcels and buildings for sale.

S'adresser en l'étude du notaire FLECHET, à Warsage, pour connaître les conditions de cette vente.

PLOMBAGE

DES

DENTS CARIÉES,

AVEC LE MINÉRAL SUCCEDANUM.

PERTES DE DENTS, REMPLACÉES SANS LIGATURE NI FILS DE MÉTAL.

Monsieur JOHN MALLAN chirurgien dentiste, sous la raison sociale: Mallan et fils, n° 9, Halfmoon, Street Piccadilly, à Londres, et à Bruxelles, 69, MONTAGNE DE LA COUR, à l'honneur d'annoncer à la noblesse et à la bourgeoisie de Bruxelles de Liège et des environs, qu'à l'occasion de sa seconde visite annuelle dans cette capitale, il aura l'avantage de soumettre à leur examen divers perfectionnemens très-importans dans la structure et l'arrangement des DENTS MINÉRALES INCORRODIBLES (son invention), ainsi que dans la méthode toute particulière qu'il a pour tamponner et remodeler les DENTS GATÉES avec son célèbre MINÉRAL SUCCEDANUM, qui dans quelques secondes se rendrait en un émail perlé, sans que le patient éprouve la moindre douleur ou inconvenient. Le caractère particulier de cet EMAIL, ainsi que les dents minérales, est l'impossibilité de jamais pouvoir se corroder ou se décolorer, et lorsqu'elles sont fixées dans la bouche, soit isolément, soit par rangées, elles sont sous tous les rapports pareilles aux dents primitivement placées par la main de la nature.

La méthode de M. J. MALLAN est en outre spécialement distinguée et elle diffère de celle des autres dentistes, parce qu'il considère comme un très-grand inconvenient les LIGATURES et

fils de métal. Sa méthode, en fixant une ou plusieurs dents, étant basée sur un principe particulier, supporte solidement les DENTS VOISINES, tout en évitant la pression sur les gencives. De sorte que l'on peut, sans crainte de douleur présente ou future, obtenir tous les attraits du jeune, revivifier les facultés de la mastication et celles de l'articulation dans leur pureté primitive.

Dans les cas les plus désespérés, M. J. MALLAN affermit les dents ébranlées d'une manière tout-à-fait efficace, soit que les déficiences aient été causées par l'Age, Concrétions de Tartres, Scorbut ou Affections mercurielles des Gencives.

On peut se procurer son Traité sur les Dents, qu'il va faire imprimer en français.

MM. MALLAN-CHERY, dentistes de Londres et de Bruxelles, cédant aux sollicitations de leurs nombreux patients, se sont décidés à exercer leur art dans notre ville, quatre jours par semaine au lieu de deux: les Mercredi, Jeudi, Vendredi et Samedi de 10 à 4 heures. Ils sont logés chez M. GUINOTTE, confiseur-liquoriste, place St.-Lambert, n° 605, où l'on pourra les consulter les jours susdits.

VENTE

PAR

cessation de commerce

DE

MÉRINOS

ET AUTRES MARCHANDISES D'HIVER.

MARDI 5 et JEUDI 7 novembre, 2 heures de relevée et jours suivans, s'il y a lieu, M^{me}. Orban Xheneumont, fera vendre par le ministère de M^e RENZO, notaire à Liège, en la demeure de la dite dame rue derrière le Palais, n° 412 anciens, les mérinos et autres marchandises d'hiver qui lui restent.

Chez BOHAIRE, libraire, Boulevard Italien, n° 10,

HYGIÈNE DES DENTS

et des gencives, et conseils pour guérir soi-même toutes les maladies de la bouche sans dentiste, par P. G. Dalibon, docteur-médecin de la faculté de Paris : Prix 1 fr. 25.

Dragées de Cubébine

de Labélonie, sans odeur, ni arrière-goût, pour le traitement des maladies secrètes; écoulemens nouveaux et anciens qu'elles guérissent en peu de jours. Elles sont ordonnées par les plus célèbres médecins. Prix de la boîte 5 fr. Pharmaciens dépositaires MM. Delcour-Froidbise à Liège, Étienne à Verviers, Ch. Jourdain à Namur, Ranwez à Huy, Smout à Louvain, Van Hisbergh place de la Monnaie à Bruxelles, tous pharmaciens.

BOURSES.

PARIS, LE 2 NOVEMBRE.

Table of Paris stock market prices for various bonds and securities.

LONDRES, LE 31 OCTOBRE.

Table of London stock market prices for various securities.

AMSTERDAM, LE 2 NOVEMBRE.

Table of Amsterdam stock market prices for various securities.

ANVERS, LE 2 NOVEMBRE.

Table of Antwerp stock market prices for various securities.

CHANGE.

Table of exchange rates for various locations.

BULLETIN DE BOURSE DU 2.

Le cours des Ardoin était faible aujourd'hui sur une baisse de Londres de 1/2 p. c. : cette valeur a été négociée de 27 5/8 à 1/2 et à prime à un mois de 28 à 27 7/8 dont 1 p. c. Peu ou point d'affaires en autres fonds.

BRUXELLES, LE 2 NOVEMBRE.

Table of Brussels stock market prices for various securities.

VIENNE, LE 24 OCTOBRE.

Métalliques 4 p. c., 107 7/8. — Actions de la Banque 1577 1/2.

PORT D'ANVERS. — ARRIVAGES DU 2 NOVEMBRE.

Le brick meck. Clara, v. de Riga, ch. de bois. La barque norw. Reform, v. de Riga, ch. de bois. Le brick prus. Laura, v. de Memel, ch. de céréales. Le koff hanov. Anna Margaretha, v. de Riga, ch. de céréales.

Imprimerie de J. B. Nossent, imp., rue du Pot-d'Or, n. 632 à Liège.